



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

17 OCT. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de ^{Grefte} Bruxelles



22127091

N° d'entreprise : 872 819 361

Dénomination(en entier) : **ADVANTAGE SPORT**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : avenue des Communautés 12, 1200 Woluwé-Saint-Lambert

Objet de l'acte : Démission, nomination gérant

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 août 2022 de la SPRL ADVANTAGE SPORT, siège social avenue des Communautés 12 à 1200 Woluwé-Saint-Lambert.

"L'assemblée générale extraordinaire de ce mardi 2 août 2022 a décidé à l'unanimité des voix :

- de nommer gérant, à dater du 1er juillet 2022, Monsieur Randy HENRION (NN 891014 247 11), né le 14 octobre 1989 à Uccle, domicilié rue de Plancenoit 3 à 1401 BAULERS ; son mandat aura une durée de 6 ans ;
- d'accepter la démission en tant que gérant, en date du 30 juin 2022, de Monsieur Michel DECOCK (NN901213 405 15), né le 13 décembre 1990 à Bruxelles, domicilié Hertog Van Brabantlaan 8 à 3400 LANDEN.

La séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal. "

Signé : Karine BIVER, gérant

Déposé procès-verbal

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature